 **OBJET : Rentrée 2021 et motion dans les C.A**

*Vous trouverez ci-dessous un modèle de motion à présenter et à mettre aux voix lors des Conseils d’Administration des mois de janvier et février. Bien entendu, ce modèle est à adapter et à modifier en fonction du type d’établissement (Collège ou Lycée) et à décliner en fonction de la spécificité de chaque établissement…. Nous considérons que le contexte général doit pouvoir rester dans les déclarations, mais là encore, c’est bien évidemment à vous d’en mesurer la pertinence au regard du contexte local.*

Collège/Lycée …………………….. Le ………………………………

Ville………………………………..

Conseil d’Administration du …………………………….

Motion présentée par les personnels d’enseignement et d’éducation,

La rentrée scolaire qui s’annonce dans notre académie va être des plus difficiles dans le second degré au regard des dotations horaires largement insuffisantes allouées dans les établissements scolaires.

Derrière les créations affichées de 15 postes en collèges et 55 en lycées par le Rectorat se cache une toute autre réalité. En effet, en modifiant considérablement le ratio Heures Postes / Heures Supplémentaires au profit des Heures Supplémentaires (voire en supprimant même 31 ETP en HP dans les collèges), ce sont 132 postes d’enseignants qui vont manquer l’an prochain dans les établissements de notre académie (32 en collèges et 100 en lycées) pour fonctionner à l’identique de la présente année scolaire. C’est tout simplement hallucinant, tout autant impensable de « remplir » davantage encore les classes surtout que, dans le même temps, tout le monde, même notre Ministre, reconnaît que le confinement du printemps dernier a accentué les inégalités entre élèves. Alors qu’aucun plan de rattrapage des préjudices éducatifs subis par nos élèves en 2019-2020 n’est à l’ordre du jour, comment accepter, à l’inverse, que les choses puissent ainsi se dégrader en matière de dotations horaires pour la prochaine rentrée ? Comment pouvoir travailler mieux et faire travailler mieux nos élèves avec moins de moyens ? Ce sera bien plus que très difficile, pour ne pas dire impossible.

Dans notre établissement, la dotation qui nous est allouée par le Rectorat est la suivante :

*Evoquer ici des classes supprimées, non créées, des effectifs attendus et des moyens HP supprimés ou insuffisants… Regarder, au minimum, la baisse des moyens HP au regard de la variation du nombre d’élèves, voire mieux en fonction de la spécificité de votre établissement…*

Cette dotation ne nous permettra pas de maintenir l’année prochaine le même taux d’encadrement des élèves que celui que nous avons actuellement. C’est donc d’une évidente dégradation des conditions d’apprentissages de nos jeunes dont il s’agit.

**Premier vœu :** Nous, personnels d’enseignement et d’éducation du Collège/Lycée……… demandons que soit maintenue *(telle ou telle classe et/ou spécialité…)* et/ou que soit crée *(telle ou telle division ou spécialité)… en argumentant par les effectifs par division et/ou autres…* Avec des moyens supplémentaire alloués en Heures postes pour permettre ce maintien et/ou cette (ces) création.

Concernant maintenant le nombre d’heures supplémentaires qui prend de plus en plus d’importance dans les Dotations Horaires des établissements et qui devient de plus en plus problématique pour les enseignants que nous sommes et par voie de conséquence pour les élèves de plus en plus nombreux dans les classes, classes réparties au final entre moins d’enseignants… Plus d’élèves par classe et plus d’heures supplémentaires (et donc plus de classes) par enseignant c’est mathématiquement moins d’enseignants par classe et par élève et donc… Moins de qualité d’enseignement !

Dans notre académie, avec plus d’élèves (+726 en Collèges et +2158 en Lycées) et plus d’heures supplémentaires (l’équivalent de 31 postes en collèges et de 33 en lycées) les objectifs Ministériels et Rectoraux sont clairs :

**Faire travailler davantage moins de profs avec plus d’élèves et plus de classes par prof !**

En ce qui concerne l’augmentation sans précédent du volume des heures supplémentaires (c’est en effet du jamais vu sur une seule année), pour le SNES-FSU : **Trop, c’est trop !**

*Dire ici la situation de votre établissement en HP/HSA par discipline en regardant de plus près ce qui vous concerne directement en terme de conséquence sur les collègues, les situations, les disciplines avant de lire la suite en l’adaptant, bien entendu…*

Nous tenons ici à dire aux parents, aux élèves et aux élus du présent C.A ce que représentent les heures supplémentaires, si particulières dans l’Education Nationale, et dont l’augmentation abusive de leur volume ne peut que nuire au bon fonctionnement de notre système éducatif.

Au départ, le rôle des heures supplémentaires dans le second degré (dites HSA) n’était que de permettre un ajustement des services au regard des horaires d’enseignements dus aux élèves.

**Les HSA n’ont jamais été créées pour se substituer aux postes d’enseignants ni pour enseigner à plus de classes !**

Aujourd’hui et encore bien davantage à la rentrée la prochaine, il s’agit, à travers ces heures supplémentaires,de faire de plus en plus compenser par les enseignants l’absence de moyens mis pour l’Ecole par le gouvernement en surchargeant nos services et nos classes, il s’agit de mettre de la pression sur les enseignants pour « arriver à toutes les caser » ces HSA afin que les services puissent être réalisés. La saturation est parfois telle que de plus en plus de nos collègues préfèrent demander à travailler partiellement pour ne pas avoir à les subir ces HSA.

Pire encore et enfin, il arrive même que des enseignants soient forcés à prendre des heures supplémentaires dans des disciplines où les besoins existent et dans lesquelles d’autres collègues subissent des compléments de services dans d’autres établissements… Pour nous, c’est halte à de telles absurdités aux conséquences tant culpabilisantes qu’inhumaines !

*Donner ici le détail de vos chiffrages (Volume des HSA au regard des besoins en HP par discilpline) et les explications de votre deuxième vœu concernant les HSA à transformer en HP*

Dans notre établissement, nous souhaitons que …………. Heures supplémentaires (HSA) soient immédiatement transformées en ………… heures postes, afin d’offrir de meilleures conditions éducatives et pédagogiques à nos élèves, afin de soulager les personnels des surcharges de travail occasionnées par cette augmentation exponentielle du volume d’heures supplémentaires au regard des moyens pérennes en postes de professeurs et afin de créer des emplois en grands nombres, emplois indispensables pour mener à bien nos missions.

**Deuxième vœu :** C’est pourquoi, nous, personnels d’enseignement et d’éducation du Collège/Lycée………

Demandons, en complément et en cohérence avec notre premier vœu, que soient transformées …………… HSA en autant d’Heures Postes.

Nous vous remercions de votre attention.

Les personnels d’enseignement et d’éducation du Collège/Lycée……….…

*Voire les parents, les élèves et les élus si ils s’associent au vœu et/ou si la majorité l’emporte car, du coup, elle devient une motion issue du C.A et non plus de l’unique collège des personnels d’enseignement et d’éducation…*